



HÉDEBAZOUGES

JUILLET - AOÛT 2021 - N° 223

LETTRE MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ

Rendez-vous du 24 au 29 août pour la 8^{ème} édition de **BONUS**, avec 16 spectacles (théâtre, performance, cirque et + !) et 3 installations pour 6 jours de festival !

Le tout sera à découvrir en salle et en extérieur, dans différents lieux de la commune.

Le festival s'ouvrira avec 1 épopée en 4 épisodes pour 5h45 de spectacle : Merlin, 13 interprètes au plateau, en extérieur, pour revivre les aventures de La Table Ronde.

Quatre autres spectacles à voir en plein air seront à retrouver tout au long de l'édition dont *À brûle pourpoint* de Jean-Baptiste André dès le mardi 24 août.

Il y aura également 11 spectacles à voir en salle et trois installations en accès libre.

Le programme complet est à retrouver mi-juillet sur le site theatre-de-poche.com.

Il est encore temps de rejoindre l'équipe bénévole, en hébergeant des artistes chez vous, ou en nous donnant un coup de main entre le 16 et le 30 août !

Écrivez-nous à benevoles.bonus@gmail.com.

ACTUALITÉ

RDV NUMÉRIQUE OUVERT A TOUS – Vous avez besoin d'un coup de main pour une démarche administrative mais vous n'avez pas d'ordinateur ? Vous avez une tablette ou un smartphone et vous avez envie d'installer une nouvelle application ? Vos mails ne fonctionnent pas ? etc... La mairie vous propose des ateliers mensuels (1 fois/mois) le samedi matin, animés par des bénévoles ou des élus. Vous souhaitez devenir bénévole ? N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie. **Prochain atelier : 17 juillet.** Prendre rdv à la mairie au 02.99.45.46.18 ou par mail mairie@hedebazouges.fr.

SMICTOM VALCOBREIZH - Le standard téléphonique est exceptionnellement fermé l'après-midi du 21 juin au 13 juillet inclus. Durant cette période, les services seront joignables par téléphone uniquement le matin, entre 9h et 12h30 au 02.99.68.03.15. L'accueil physique, au siège à Tinténiac, reste ouvert au public aux heures d'ouverture habituelles : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le jeudi après-midi).

Pour effectuer vos démarches en ligne, il est conseillé aux usagers d'utiliser la rubrique « mon compte » accessible depuis la page d'accueil de son site internet www.valcobreizh.fr.

LIMITATION DE VITESSE - Automobilistes... levez le pied ! Respecter la vitesse garantit la sécurité et la tranquillité de tous. Merci à chacun de respecter les limitations de vitesse.

LUTTE ANTI VECTORIELLE - Afin de retarder l'implantation du moustique tigre sur le territoire et limiter l'impact sanitaire et les nuisances associées, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a mis en place un site internet :

www.signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus permettant aux citoyens de connaître les gestes essentiels. Il permet au citoyen de signaler la présence du moustique tigre. Ces signalements permettent ensuite de prendre des mesures de lutte dès que la présence est signalée et confirmée.

FORUM DES ASSOCIATIONS- Le Forum des associations aura lieu le samedi 4 septembre de 14h à 18h à la salle des sports.

BRADERIE DES POMPIERS - Le samedi 21 août de 8h à 18h, place du château. Pour les inscriptions contacter le 06.80.31.54.36. Tarif : 1.50 euros le mètre linéaire.

RAPPEL / BONNES PRATIQUES - La belle saison arrive, lors de vos promenades avec vos chiens, pensez à vous munir de sac de déjection canine, disponible en mairie au prix de 3 euros le lot de 100.

Le retour des beaux jours va relancer les travaux dans le jardin. L'article 84 du règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets. En cas de non-respect de cette interdiction vous pouvez être punie d'une amende.

ANIM'6 - Pour mieux comprendre et répondre aux besoins de vos enfants, le SIVU ANIM'6 vous invite à répondre à une enquête via son site internet : www.anim6.fr. Votre avis compte !

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le 11 juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES régulièrement convoqué et sur convocation du 3 juin 2021 s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe BENIS, Maire

Étaient présents : M. BENIS, Mme CLEMENT-VITORIA, M. ROBINAULT, Mme HAYE, M. VEYRE, Mme LESCADIEU, M. PORTEBOEUF, M. BOURGOUIN, M. CADOU, Mme LERAY, M. MELL, Mme NAVET, M. NICOLAS, M. ROCHARD, Mme SFERRA, Mme STEPHAN, Mme THEBAULT

Ont donné procuration : M. MEYER ayant donné procuration à M. BENIS, M. QUENISSET ayant donné procuration à M. ROCHARD

Secrétaire de séance : Mme LESCADIEU

OBJET N° 01-06-2021 : Approbation du Procès-Verbal du 11 juin 2021

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le procès-verbal du 11 juin 2021

OBJET N° 02-06-2021 : ZAC -Dénomination des rues

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues. Les commissions travaux et urbanisme proposent les noms de rues suivants pour la ZAC : Pierre BARENTON, Yvonne ROBIN, Libault Esthier, Louis GREGOIRE. Par ailleurs, l'arrêt de bus doit également être nommé. La commission urbanisme propose Pierre BARENTON.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** ces noms de rues & le nom de l'arrêt de bus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à la numérotation des immeubles de cette partie de la ZAC.

OBJET N° 03-06-2021 : Eclairage public du Domaine de l'Etang- consommation et entretien à la charge du lotisseur

M. le Maire rappelle que le Domaine de l'Etang n'a pas encore été rétrocédé à la commune. Pourtant, la commune a, depuis l'aménagement du lotissement, pris en charge la consommation des 30 points lumineux et leur entretien.

Or, le Syndicat Départemental d'Electricité a signalé à la commune que l'entretien de ces points lumineux qui relèvent du domaine privé ne peuvent plus être pris en charge par le SDE. La consommation, quant à elle, doit être à la charge du lotisseur et non plus de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'arrêt de l'entretien des points lumineux dès le 1/01/2022 à moins d'une rétrocession courant 2021
- **AUTORISE** M. le Maire à exiger du lotisseur la prise en charge de l'électricité du Domaine de l'Etang dès cette année 2021
- **AUTORISE** M. le Maire à facturer sur 3 ans (du 1/01/2018 au 31/12/2020) la consommation électrique du lotissement indûment payée par la commune
- **AUTORISE** M. le Maire à facturer sur 3 ans (du 1/01/2018 au 31/12/2020) l'entretien des points lumineux du lotissement indûment payé par la commune soit 1 890 €

OBJET N° 04-06-2021 : Appel à projets citoyens -choix du projet

Après analyses des dossiers par la commission "Vie citoyenne, vie associative et patrimoine" pour répartir l'enveloppe des 3 000 €, la commission propose de désigner les lauréats suivants : Collectif des jeunes de Bazouges pour la construction d'un skate parc en bois amovible emporte 2 500 € et Emilien COLLEU pour des photos sur la biodiversité exposables en extérieur emporte 500 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** les propositions de la commission & **CHARGE** M. le Maire de verser ces montants aux lauréats.

OBJET N° 05-06-2021 : Convention Commune – Maison du Canal – CCBP – CCVIA

M. le Maire présente le projet de convention de partenariat entre l'association La Maison du Canal d'Ille et Rance, la communauté de communes Bretagne Romantique, la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné et la commune de Hédé-Bazouges.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention quadripartite

OBJET N° 06-06-2021 : Ecole privée -aide exceptionnelle

Lors du bureau du 10 juin 2021, l'Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique est venue exposer leur situation financière suite à la crise sanitaire et solliciter une aide exceptionnelle. Après cette présentation, le bureau a débattu afin de proposer aux membres du Conseil Municipal une aide exceptionnelle de 800 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 2 absents) :

- **APPROUVE** le versement de cette aide exceptionnelle de 800 €

OBJET N° 07-06-2021 : Admissions en non-valeur -Budgets commune et assainissement

Des titres de recettes sont émis à l'encontre d'usagers pour des sommes dues sur le budget principal et sur le budget assainissement. Certains titres restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public. Il convient de les admettre en non-valeur.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADMET** en non-valeur la somme de 66.88 € : un mandat sera émis à l'article 6541 sur le budget commune pour un montant de 29.20 € et un mandat à l'article 6541 sur le budget assainissement pour un montant de 37.68 €.

OBJET N° 08-06-2021 : CCBR -modification des statuts de la CC Bretagne Romantique -modification de l'article 1

La Communauté de communes Bretagne romantique a entamé un travail de refonte de son identité visuelle.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité (15 voix pour, 0 voix contre, 4 abstentions)

- **DONNE** un avis favorable à la proposition de modification du nom de la Communauté de communes Bretagne romantique et de retenir le nom « Bretagne Romantique Communauté » à compter du 1er janvier 2022.

OBJET N° 09-06-2021 : EHPAD -changement de représentants (titulaire et suppléant)

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite ne plus être représentant de l'EHPAD. Il propose les personnes suivantes : M. PORTEBOEUF en tant que titulaire et Mme STEPHAN en tant que suppléante. M. le Maire demande si d'autres candidats souhaitent se présenter. M. ROCHARD se propose en tant que titulaire.

Le vote s'effectue à main levée pour la désignation du titulaire et du suppléant. Le résultat est le suivant :

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Nombre de suffrages exprimés	19	19
Abstention	0	0
M. PORTEBOEUF	16	19
M. ROCHARD	3	0
Majorité absolue	10	10

Après délibération, le Conseil Municipal,

- **DESIGNE** M. PORTEBOEUF en tant que titulaire et Mme STEPHAN en tant que suppléante.

OBJET N° 10-06-2021 : Subvention DRAC -Sacristie

La sacristie présente des désordres importants. Pour financer une étude et la mise en sécurité, il est possible de solliciter une subvention auprès de la DRAC.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement & **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter la subvention auprès de la DRAC

OBJET N° 11-06-2021 : Groupement de commandes acquisition et maintenance de défibrillateurs

Le marché d'une durée de 4 ans porte sur l'achat, la pose et la maintenance de défibrillateurs. Il se présente sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes relatif à l'acquisition et à la maintenance des défibrillateurs
- **DESIGNE** Monsieur le Maire membre titulaire de la CAO du groupement et Monsieur ROBINAULT membre suppléant de la CAO du groupement

OBJET N° 12-06-2021 : Délégations du Maire et Questions diverses

M. le Maire informe le Conseil des points suivants :

- L'entreprise POTIN démarre le terrassement de l'espace sportif et de loisirs la semaine prochaine.
- Les travaux de la salle de sports vont être reportés à début avril 2022. Après la consultation du mois de mai, certains lots sont infructueux. La pénurie actuelle avec l'inflation de certains matériaux rend la réalisation du projet compliquée cette année d'où la nécessité de reporter la consultation de ces lots. Cela n'impactera pas les subventions.
- Prochain CM : 09/07 à 20h30

Fin du CM à 22h

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

Prochain conseil
municipal le
vendredi 09 juillet
à 20h30

ASSOCIATIONS

JUILLET - AOÛT 2021 - N° 223

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE HEDE-BAZOUGES

BARZOUGES - Les BARZICS 2021

Pour sa 8ème édition, le festival estival du Bar'Zouges vous propose un programme très varié : jazz avec MOONLIGHT AND CO le 1er juillet, musique des balkans avec GAZDA le 8 juillet, SCÈNE OUVERTE

(contact inscription barzouges@cequinouslie.fr), le 15 juillet, funky jazzy groovy avec le duo PAPRI'K le 22 juillet, musique celtique avec la harpiste MOLÈNE le 29 juillet, disco SUPER GLITTER le 05 août, Blues avec TWO ROOTS le 12 août, musique irlandaise avec OVERSEA le 19 août et rythmes latinos avec PÉTAQUITA le 26 août.

La participation aux concerts est à prix libre et conscient.

Pour des raisons sanitaires, la jauge du site est limitée et les réservations sont fortement conseillées à l'adresse barzouges@cequinouslie.fr.

Vous pouvez apporter votre piquenique mais une petite restauration sera proposée sur place.

Venez nous rejoindre en tant que bénévole pour participer à l'organisation de ces jeudis en musique appréciés et encore plus attendus cette année.

Pour rester en contact avec le Bar'Zouges (barzouges@cequinouslie.fr).

Retrouvez-nous sur www.cequinouslie.fr

Facebook:Barzouges/Cequinouslie

Twitter/Instagram :@barzouges

MAISON DU CANAL - Les jeudis patrimoine à La

Maison du Canal: Visites guidées dans un espace verdoyant plein de charme, tous les jeudis de l'été, à 14 h. La Maison du Canal vous fait découvrir 200 ans d'histoire fluviale, dans le cadre merveilleux du site des 11 écluses. Du jeudi 1er juillet au jeudi 2 septembre, 14h, à la maison du Canal d'Ille-et-Rance, la Madeleine, Hédé-Bazouges. Tarif 5 €, réduit 3 €, moins de 8 ans : gratuit. Contact et réservation : 02 99 45 48 90.

Tous les mardis et samedis de l'été, à 17 h : **visites guidées du musée**. Découvrez la construction et la vie du canal à travers une collection de photos, maquettes, documents d'archives et objets sur 200 ans d'histoire fluviale.

Du samedi 3 juillet au samedi 4 septembre, 17 h, à la Maison du Canal d'Ille-et-Rance, la Madeleine, Hédé-Bazouges. Tarif 3 €, réduit 1,50 €, moins de 8 ans : gratuit.

Contact et réservation : 02 99 45 48 90.

Balade avec les ânes

La Maison du Canal s'associe avec Les ânes du canal et proposent des balades avec cet animal si attachant et historiquement lié à la traction sur les voies fluviales. Ces matinées, jeune public, permettent la découverte ludique du site des 11 écluses et le fonctionnement du canal. Jeudi 8, jeudi 22 juillet, jeudi 19 août, 10 h, à la Maison du Canal d'Ille-et-Rance, la Madeleine, Hédé-Bazouges. Tarif 10 €.

Contact et réservation : 02 99 45 48 90.

Kenleur Tour : fête de danses bretonnes Toute la journée, dans le respect des règles sanitaires, venez profiter de danses et chants bretons sur le site des 11 écluses à La Madeleine. Diverses surprises au programme. Petite restauration sur place. Mercredi 14 juillet, 10 h, site des onze écluses, la Madeleine, Hédé-Bazouges. Gratuit.

À dimanche au canal "La Maison du Canal" et "Escapes fluviales" vous proposent une journée entière d'animations. Visites guidées, découverte du canal, animations surprises dans un esprit convivial. Apéritif offert. Prévoir le pique-nique. Dimanche 1er août, 9 h, Hédé-Bazouges. Gratuit. Contact : 02 99 45 48 90.

CLUB DE L'UNION - La situation sanitaire s'améliore ; reprise des activités : belote, jeux de société, marche, le jeudi 2 septembre 2021 à la salle Agora à 14h. Le jeu de boules « activité en plein air » a repris le vendredi à 14h au terrain de Hédé. Toutes personnes intéressées sont les bienvenues. Renseignements : Geneviève Denoual : 02.99.45.46.60.

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE

Votre bibliothèque est ouverte tout le mois de juillet aux horaires habituels :

Mardi : 12h – 13h30

Mercredi : 14h30 – 18h00

Samedi : 10h – 12h30

Nous serons fermés du 1er au 22 août.

La bibliothèque recherche des bénévoles, renseignements : biblio@hede-bazouges.fr

PERMANENCES GRATUITES EN MAIRIE

Prendre rdv au 02.99.45.46.18

- **M. SAVIN - Technicien des Bâtiments de France**

Le vendredi 17 septembre à partir de 9h30.

- **Mr Louis JOUAN - Conciliateur de justice.**

Le mardi 27 juillet de 09h00 à 12h00.

- **Maître SOLIGNAC - Avocate**

Le mardi 6 juillet de 10h à 12h.

- **M. DECREVOISIER - Architecte conseiller à**

Tinténiac

Lundi 12 et lundi 26 juillet.

- **ASSISTANTE SOCIALE**

Prendre rdv au C.D.A.S de Combourg, 02.90.02.77.00.

BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mardi de 12h à 13h30 - le mercredi de 14h30 à 18h - le samedi de 10h à 12h30

CENTRE DE CONSULTATION

Centre de consultation covid-19 - espace sportif communautaire de Tinténiac. Pas de rdv avant avis préalable de votre médecin. Composez le 15 uniquement si les symptômes s'aggravent (difficultés respiratoires et signes d'étouffement).

VIOLENCES CONJUGALES

/ FAMILIALES Deux numéros d'urgence : 3919 et 17.

Numéro d'urgence enfants maltraités : 119

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

25 services pour vous accompagner : ADIL, ACTIF, Mission locale, Point Information Jeunesse, CAF, RPAM, CPAM, Espace Info Energie, Ageclac, etc . Contact : 02.23.16.4545 maison-des-services@bretagneromantique.fr 3 rue de la Mairie 35270 COMBOURG

ANIM'6 - Centre de Loisirs pour les enfants et animations pour les ados. Contact : 02.99.23.00.59. www.anim6.fr

OFFICE DES SPORTS BRETAGNE ROMANTIQUE

<http://club.quomodo.com/osbr/>

RELAIS LA POSTE -

Epicerie PROXI
14 rue Jean Boucher
Fermé le lundi
9h-12h30/15h-19h
Contact : 02.99.45.46.32

MARCHÉ TRADITIONNEL

Chaque mardi de 7h30 à 13h
place de la Mairie à Hédé /
MARCHÉ BIO

tous les jeudis de 16h30 à 19h00 au Mille-Club à Bazouges

ORDURES MENAGERES

tous les jeudis et TRI SÉLECTIF les jeudis 3 et 17 juin 2021.

DÉCHETTERIE

Lundi : 14h-17h ; du mardi au samedi : 9h-12h/14h-17h.

CORRESPONDANT LOCAL OUEST-FRANCE

Monsieur Guy CASTEL au 06 70 52 37 97 ou aguy.castel@free.fr